

Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France

Bilan du PCMed au 31/12/15

Table des matières

1. Bilan des réalisations depuis 2005	3
1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques	3
1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes	3
1.1.2. Etat d'avancement du plan	3
1.1.3. Répartition des pôles de conservation	4
1.2. Les transferts de collections	5
1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections	6
1.2.2. Métrages linéaires transférés	6
1.2.3. Nombre de transferts réalisés	10
1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections	11
1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed	11
1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire	13
2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed	13
2.1. Utilisation de la base de données FileMaker	13
2.1.3. Nouvel outil de gestion pour la conservation partagée des périodiques à développer	14
2.2. Plate-forme de travail collaboratif	14
2.3. Les titres orphelins	15
2.3.1. La problématique des titres orphelins	15
2.4. La question de l'extension thématique du plan	16
2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés	16
2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques	16
2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents	17
2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun	17
2.5.2. Moyens humains mis en œuvre	17
2.5.3. Organisation des visites auprès des référents	18
Annexe 1 : Liste des 25 bibliothèques participant au PCMed	19
Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres par domaine	20
(au 31/12/15)	20
Annexe 4 : Statistiques des transferts par année	23

Préambule

Le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont le CTLes et la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) assurent la coordination et l'animation, entrera en 2016 dans sa 11^{ème} année de fonctionnement.

Le présent document, mis à jour et présenté chaque année au Comité de pilotage du PCMed, a pour objectif de dresser, à date fixe (le 31 décembre de chaque année), un bilan des activités réalisées dans le cadre du plan depuis son lancement, accompagné d'un état des lieux de son fonctionnement.

Ce bilan, présenté le 29 janvier 2016 à l'ensemble des partenaires, comporte 2 particularités :

- Un changement de pilotes, Catherine Weil par intérim pour la BIU Santé et Emmanuelle Massari pour le CTLes suite aux départs par voie de mutation en septembre 2015 des 2 précédents coordinateurs Claire NGuyen et Nicolas Jardin.
- Un changement exceptionnel dans la fréquence : si ce bilan continue de retracer l'activité du plan depuis 2005, il fournit exceptionnellement les statistiques des 2 dernières années 2014 et 2015. Suite à ce glissement dans le calendrier, nous pensons vous fixer un nouveau rendez-vous pour un bilan annuel en janvier 2017.

L'année 2016 sera également une année de changement pour l'outil informatique mis à la disposition des référents. En effet, toutes les données du plan de la base FMP seront transférées dans la base de gestion de la conservation partagée des périodiques (PMB)¹ administrée par le CTLes. Une base test de PMB comportant l'ensemble des titres du PCMed, présentée ce 29 janvier aux participants, sera remplacée par une base de production très rapidement si celle-ci correspond à leurs attentes. Le travail préparatoire de la migration des données a donné lieu à des concertations entre les équipes des 2 établissements pilotes du plan. Une réunion s'est déroulée à Paris début décembre 2015 pour exposer les enjeux et les spécificités attendues. Les remarques formulées par l'équipe de la BIU Santé ont été prises en considération pour proposer un nouvel outil plus performant mais aussi respectueux des bonnes pratiques issues de FMP.

La BIU Santé reste le partenaire privilégié dans la gestion et l'animation de ce plan. Son rôle d'animateur scientifique, expert dans le domaine de la médecine contribuera, aux côtés du CTLes, à faire évoluer ce plan de conservation partagée (PCP) thématique. Nous pensons élargir le PCMed à d'autres établissements sur le territoire national pour enrichir ce corpus et ainsi accroître la visibilité de ce PCP en assurant une meilleure mutualisation des collections et une plus grande communication de documents à la communauté scientifique.

Au 31 décembre 2015, 9773 titres, rattachés à 104 domaines thématiques, sont intégrés à la base de données administrée par la BIU Santé.

**7607 titres se sont vus attribuer un pôle de conservation.
En termes de transferts, plus de 2 kilomètres linéaires de collections ont été transférés depuis le lancement du plan en 2005, soit l'équivalent d'un magasin traditionnel à rayonnages fixes de 290 m².**

¹ A l'adresse <http://pcp.docressources.fr>

1. Bilan des réalisations depuis 2005

1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques

1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes

Au 31 décembre 2015, la base de données *FileMaker Pro* dédiée au PCMed, fait apparaître un total de 9773 titres de périodiques intégrés au plan.

Pour faciliter leur traitement par les établissements partenaires et les requêtes que ces derniers peuvent faire sur la base de données, l'ensemble des titres ont été répartis en domaines thématiques (issus pour l'essentiel de l'*Index Medicus*¹). Si la liste des domaines ou items de l'*Index Medicus* de 2004 (dernière année de sa publication) a servi de référence, il est à noter que certains domaines n'ont pas été intégrés car ils se situent en marge de la médecine (*Chiropractic, Social sciences, Veterinary medicine...*) et d'autres, à l'inverse, ont été ajoutés (*Neurosciences*).

Ces domaines sont traités dans l'ordre alphabétique, et intégrés à des listes numériques. Ces listes sont composées d'un ou de plusieurs domaines en fonction du nombre de titres qui y sont rattachés ; elles ont pour seul but de structurer la répartition des titres dans la base et de faciliter leur traitement en les regroupant par grands ensembles.

Les données relatives à chaque titre sont exportées du SUDOC par l'ABES sur la base d'une liste thématique de PPN constituée pour l'essentiel sur la base de requêtes dans le SUDOC portant sur les mots du titre et les mots sujets.

Ce travail de constitution initiale des listes de périodiques a été réalisé par la BIU Santé jusqu'en 2010, puis, par la suite, par le CTLes.

Il s'agit néanmoins d'un travail continu et collaboratif au sein du réseau, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire du plan a également la possibilité, à tout moment, de signaler aux co-animateurs les périodiques devant être ajoutés aux listes thématiques ou, au contraire, en être retirés.

Après un travail de dédoublonnage et de vérifications réalisé en collaboration par le CTLes et la BIU Santé, les titres sont chargés dans la base de données *FileMaker*, accessible en ligne à l'ensemble des partenaires².

Une fois les listes mises en ligne, aucune mise à jour des données n'est effectuée par import du SUDOC.

1.1.2. Etat d'avancement du plan

Les titres aujourd'hui intégrés à la base de données se répartissent en 104 domaines ou items (de *Acquired immunodeficiency syndrome* à *Women's health* dans l'ordre alphabétique), eux-mêmes regroupés en 47 listes. Plus de 85 domaines ont été intégralement traités et ont vu les établissements partenaires se positionner ou non comme pôle de conservation, les dernières listes sont en cours de traitement dans une partie des établissements.

1 L'*Index Medicus* était une publication de la National Library of Medicine (NLM), qui recensait, notamment par items (domaines disciplinaires), les principaux périodiques de médecine.

2 A l'adresse <http://www2.biusante.parisdescartes.fr/abes/debut.htm>

Un dernier domaine initialement prévu correspondait au champ disciplinaire de la pharmacie. Il a été décidé de l'exclure. Cependant, les titres de pharmacie de la BIU Santé et de l'Université Paris-Sud intègrent d'autres items.

1.1.3. Répartition des pôles de conservation

Si l'on s'intéresse désormais à la répartition des titres entre établissements (cf. tableau présenté en page 5), le point marquant est bien évidemment le rôle prédominant joué par la BIU Santé en tant que pôle de conservation. Celle-ci s'est en effet engagée, au 31 décembre 2015, sur la conservation de 6297 titres, soit 66% des titres s'étant vus attribuer un pôle de conservation au 31 décembre 2015.

Cependant, malgré son rôle de CADIST en médecine, la BIU Santé a entamé un processus de désengagement en tant que pôle de conservation pour certains titres (étrangers morts, lacunaires) au profit du CTLes.

Deux autres établissements s'imposent comme des lieux de conservation importants dans le cadre du plan : le CTLes (pôle pour 847 titres) et la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine (pôle pour 808 titres).

5 autres bibliothèques sont pôles pour plus de 25 titres :

- la Bibliothèque universitaire Jean Dausset de l'Université Paris-Nord (pôle pour 92 titres) ;
- la Bibliothèque universitaire de médecine de l'Université Paris-Est Créteil (pôle pour 49 titres) ;
- la Bibliothèque de Piéron de l'Université Paris-Descartes - Paris 5 (pôle pour 28 titres) ;
- la Bibliothèque de l'UFR de Médecine - Site Bichat de l'Université Paris – Diderot (pôle pour 30 titres) ;
- La Bibliothèque Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris-Sud – Paris 11 (pôle pour 41 titres).

Il s'agit là de bibliothèques dont la taille et les capacités en termes de stockage ont permis d'assurer la conservation et l'accroissement des collections conservées, ou de bibliothèques dont la forte spécialisation a justifié la prise en charge de nombreux titres d'un domaine particulier.

Les autres bibliothèques partenaires conservent entre 0 et 12 titres, certaines étant tributaires du manque d'espace de stockage, voire de conditions de conservation insatisfaisantes, d'autres encore préférant s'orienter vers du « tout électronique », s'appuyant sur la mission de conservation du CADIST.

Nombre de pôles attribués et de titres possédés par établissement

1.2. Les transferts de collections

Etablissement		Nombre de titres conservés en tant que pôle	Total	% par rapport au nb total de titres ayant un pôle	Nombre de titres du plan possédés	Total	% par rapport au nb total de titres dans FMP
Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine		808	808	8,4%	1889	1889	19,3%
BIU Santé		6297	6297	66%	8081	8081	82,6%
CTLes		847	847	8,8%	1 471	1 471	15%
Université Paris Descartes - Paris 5	Cochin	2	46	0,48%	255	812	8,3%
	Cordeliers	0			29		
	HEGP	0			9		
	Montrouge	12			182		
	Necker	4			123		
	Piéron	28			214		
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Axial-Caroli	6	42	0,44%	126	772	7,8%
	Charcot	9			184		
	Dechaume	3			65		
	Pitié-Salpêtrière	10			185		
	Saint-Antoine	1			41		
	Tenon	3			102		
	Trousseau	10			69		
Université Paris Diderot - Paris 7	Bichat	30	47	0,49%	406	951	9,7%
	Debré	3			193		
	Garancière	10			194		
	Villemin	4			158		
Université Paris-Sud - Paris 11	Kremlin-Bicêtre	41	41	0,43%	659	659	6,7%
Université Paris-Est Créteil (UPEC)	Section médecine	49	49	0,5%	462	462	4,7%
Université Paris-Nord - Paris 13	BU Dausset	92	92	0,96%	499	499	5,1%
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Boulogne	3	3	0,03%	32	72	0,7%
	BU Saint-Quentin	0			40		

1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections

Le nombre de titres et de domaines traités permet d'appréhender l'état d'avancement du plan et de mesurer l'activité réalisée en termes de récolement et de traitement intellectuel des collections. Mais les statistiques relatives aux transferts sont elles aussi capitales en ce qu'elles rendent compte des efforts consentis par les établissements en vue de la constitution de collections de référence au sein des pôles de conservation.

En effet, les transferts de collections permettent pour les bibliothèques émettrices de libérer de l'espace en magasin et, pour les bibliothèques destinataires, de combler les lacunes des titres qu'elles se sont engagées à conserver.

Pour aboutir à ces deux bénéfices essentiels d'une démarche de conservation partagée, un transfert de collections nécessite la mise en place d'un processus dont les étapes successives demandent du temps.

Tout transfert est précédé d'une proposition de don, qui, depuis mai 2012, prend la forme d'un fichier Excel (sur la base d'un modèle mis à la disposition des bibliothèques participantes), qui est à déposer sur la plate-forme de travail collaboratif dédiée au plan. Ce modèle prévoit le renseignement d'un certain nombre d'informations (ISSN, PPN, titre, état de collection proposé, état physique et reliure éventuelle, établissements PCMed localisés et pôle(s) de conservation, date limite de réponse...).

Une fois la réponse de l'établissement destinataire reçue, il s'agit, pour l'établissement expéditeur, de dresser un bordereau de transfert, également à déposer sur la plate-forme, et indiquant notamment, pour chaque titre transféré, l'état de collection et le métrage linéaire concernés.

Le dépôt de ces bordereaux s'accompagne du renseignement d'un certain nombre de données (métrage linéaire total, nombre de titres transférés, date du transfert...) sur la plate-forme, qui permettent ensuite, via des exports, de réaliser des statistiques.

La prise en charge logistique des transferts, enfin, pose parfois problème dans la mesure où beaucoup d'établissements ne disposent pas des moyens matériels (véhicules notamment, mais aussi parfois cartons) pour la mener à bien.

Le CTLes assume son rôle de coordinateur en prenant ainsi en charge des transferts d'un établissement partenaire à un autre ; il s'efforce dès lors de rationaliser ces transferts, en regroupant notamment ceux de faible métrage linéaire, dès lors que ce travail supplémentaire mobilise un agent du CTLes sur une journée.

La bibliothèque destinataire du transfert réceptionne les documents et vérifie les états de collection inscrits sur le bordereau transfert. Elle dépose enfin à son tour le bordereau dans son dossier sur la plate-forme de travail collaboratif.

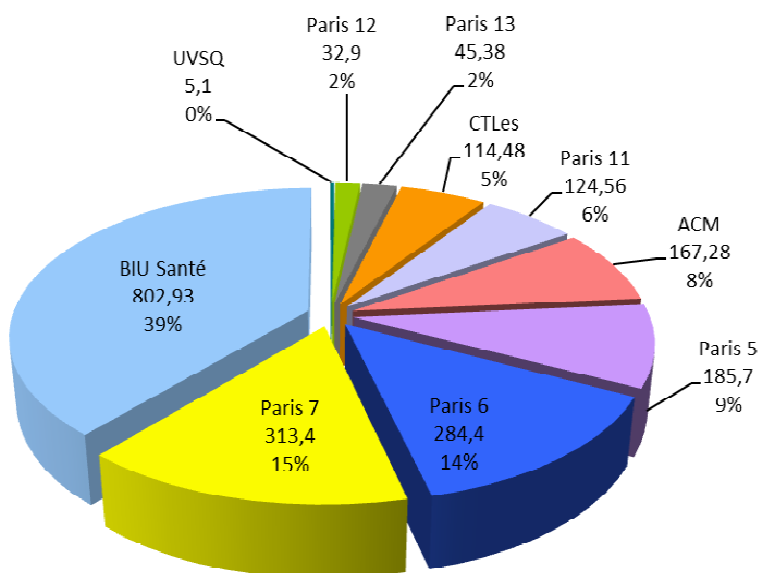
1.2.2. Métrages linéaires transférés

Depuis le lancement du plan en 2005, plus de 2 kilomètres linéaires ont été transférés d'un établissement participant à un autre³.

Le graphique 1 ci-après témoigne de la participation de l'ensemble des bibliothèques du plan aux transferts de collections à destination des pôles de conservation.

³ L'annexe 4, en fin de rapport (page 23), recense, par année, l'ensemble des transferts effectués dans le cadre du PCMed, sur la base des bordereaux transmis par mail aux co-animateurs jusqu'en mai 2012, puis déposés après cette date sur la plate-forme de travail collaboratif.

Graphique 1 : Métrage linéaire transféré par établissement depuis 2005 (en ml et %)



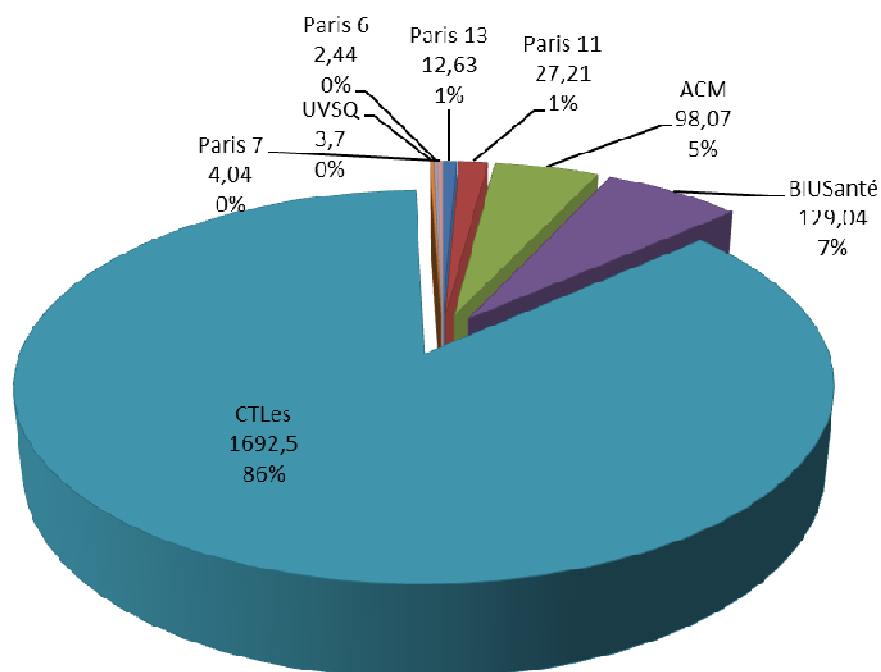
Note sur les graphiques : dans un souci de lisibilité, les segments portent la nomination des universités.

La part prédominante de la BIU Santé en termes de métrages linéaires transférés dans le cadre du plan s'explique par l'importance volumétrique des transferts de collection que cette bibliothèque effectue à destination du CTLes. Ces transferts, organisés dans le cadre du marché des transferts du CTLes et pris en charge par un transporteur professionnel, sont notamment destinées à transférer des titres PCMed étrangers et morts, dont la BIU Santé, confrontée à des problèmes de place, ne souhaite pas (ou plus) conserver en tant que pôle de conservation.

Une des conséquences de cet engagement du CTLes sur la conservation de titres à faible taux de rotation est le faible nombre de demandes de prêts enregistrés sur les 847 titres qu'il conserve en tant que pôle de conservation : moins de 200 communications seulement ont été effectuées sur ces titres depuis que le CTLes les possède.

Les importants transferts entre la BIU Santé et le CTLes expliquent également en partie le fait que CTLes a accueilli 86% des collections transférées depuis le début du plan en termes de mètres linéaires, comme cela apparaît sur un deuxième graphique :

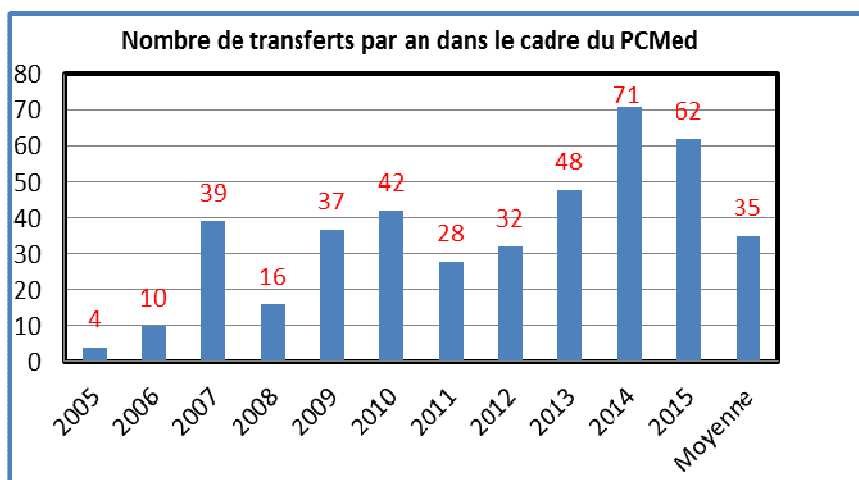
Graphique 2 : Métrage linéaire reçu par établissement depuis 2005 (en ml et %)



De plus, contrairement aux autres bibliothèques participantes, le CTLes a souvent dû constituer intégralement les collections dont il est pôle de conservation, et ainsi prendre en charge, durant les premières années de fonctionnement du plan, des transferts de forte volumétrie, que le recours à un transporteur professionnel, dans le cadre de son marché des transferts, a permis de réaliser.

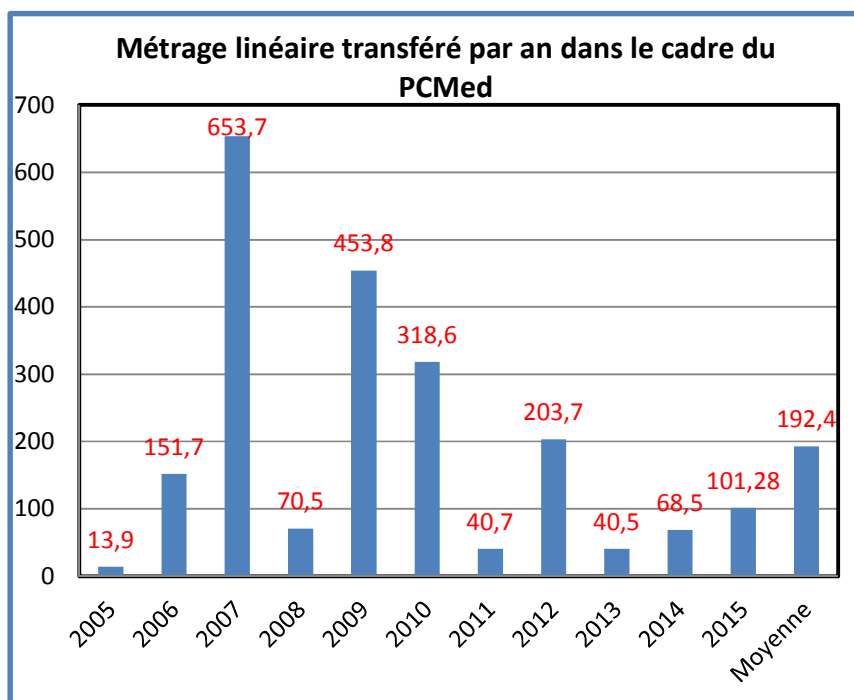
La grande variation de la volumétrie des collections transférées par année est ainsi essentiellement fonction de l'inscription de bibliothèques du plan (et principalement de la BIU Santé) au calendrier des transferts du CTLes.

Ces variations d'une année sur l'autre apparaissent nettement sur le graphique ci-après :

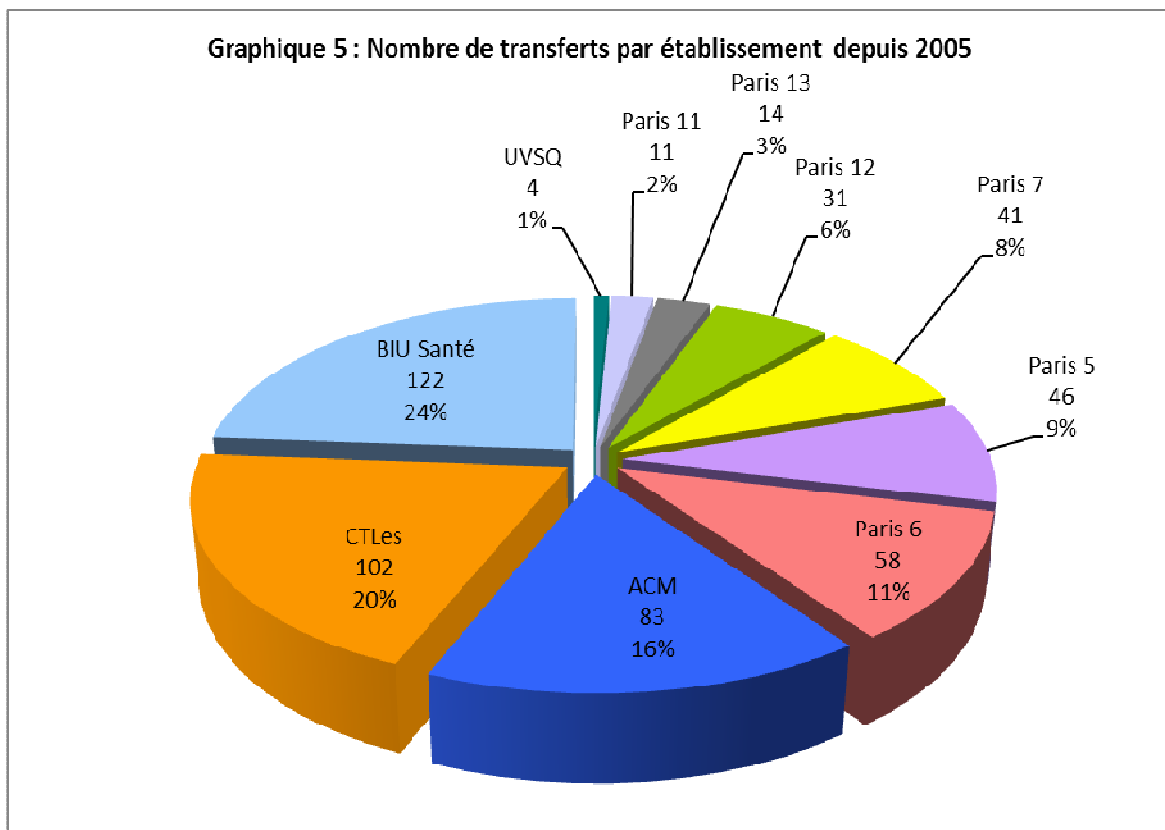


Pour autant, ces différentiels d'une année sur l'autre ne signifient pas que très peu de transferts ont été effectués les années creuses.

On peut constater, à titre d'exemple, que l'année 2014, qui est une de celles durant laquelle un faible métrage linéaire (68,5 ml) a été transféré est pourtant celle qui a vu s'effectuer le plus grand nombre de transferts (71). L'Académie nationale de médecine, établissement très dynamique, a effectué en 2014, 18 transferts à 8 établissements représentant un total d'1,91 ml. Ce qui souligne, en amont, une analyse fine des collections de référence, nécessitant des transferts maintenant très ciblés.



1.2.3. Nombre de transferts réalisés



S'intéresser au nombre de transferts réalisés depuis le début du plan par chaque établissement participant permet d'avoir une idée plus précise du travail réalisé par l'ensemble des bibliothèques du réseau.

La répartition est dès lors plus équilibrée entre l'ensemble des participants, bien que la BIU Santé et le CTLes restent les deux établissements ayant le plus souvent été impliqués dans ces mouvements de collections, soit comme expéditeur soit comme destinataire des collections.

Le graphique 5 ci-dessus illustre également la participation de l'ensemble des établissements du plan : les bibliothèques n'ayant que peu de capacité d'accueil ou ne se destinant pas à une conservation pérenne participent aux transferts en tant qu'expéditeurs de collections à destination des pôles de conservation.

1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections

Les transferts de collections entre bibliothèques participantes constituent la clé de voûte du plan : ils permettent à chaque bibliothèque de retirer les bénéfices qu'elle attend de la conservation partagée, qu'il s'agisse de désherber des collections qu'elle ne souhaite pas conserver sous format papier, de renforcer des thématiques parmi ses domaines d'excellence ou simplement de compléter ses collections.

Certaines bibliothèques (comme la Bibliothèque Villemin de l'Université Paris Diderot) ne sont pôles de conservation que de quelques titres, mais sont particulièrement actives en termes de propositions de don émises ; à l'inverse, le rôle patrimonial et de conservation d'autres établissements se trouve renforcé.

Le CTLes, mais également la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine ont reçu à eux trois la quasi-totalité (98%) des collections transférées dans le cadre du plan en termes de métrage linéaire⁴.

Par ailleurs, les transferts de collections s'inscrivent dans un processus dont la dernière étape est en général l'élimination physique des documents n'ayant pas trouvé preneur.

Si les bénéfices en termes de gain de place et les opérations de désherbage ne font malheureusement que rarement l'objet de métrages spécifiques, il est important de souligner que le plan permet de limiter les dés herbages non concertés, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire s'engage, par convention, à ne pas dés herber de collections intégrées au plan sans s'être assuré que les documents pilonnés sont bien conservés par un pôle de conservation déclaré.

La plate-forme Flora permet un suivi de l'ensemble des pilons effectués dans le cadre du plan :

- En 2014, 15 bordereaux de pilon (sous format excel) ont été déposés, représentant 50,25 ml.
- En 2015, la plate-forme comptabilise 10 bordereaux de pilon, représentant 173,92 ml.

La Bibliothèque Dechaume (Paris 6) a déposé, à elle seule, durant ces 2 années, 8 bordereaux de pilon correspondant à un total de 94,19 ml dont 62,62 ml pour 2015.

1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed

Au 31 décembre 2015, 389 transferts de collections ont été effectués entre bibliothèques du plan depuis le lancement de ce dernier.

Ce chiffre, qui augmente régulièrement à raison de 35 transferts par an en moyenne, témoigne tout d'abord de la vitalité du PCMed, qui permet un éclaircissement progressif d'une carte documentaire pour la conservation des périodiques de médecine.

Le poids prédominant des transferts de collections à destination du CTLes en termes de métrage linéaire témoigne du rôle important et spécifique que joue ce dernier, en raison notamment de ses capacités de stockage et de sa mission de conservation de collections à faible taux de rotation.

⁴ Cf. graphique 2 (page 8).

Le CTLes est ainsi amené à prendre en charge la conservation de périodiques que les bibliothèques partenaires ne peuvent ou ne souhaitent pas conserver.

Si en ce début d'année 2016 un début de saturation des magasins du CTLes se prononce, l'ouverture à l'automne 2016 de son extension offrira 50 km de stockage supplémentaire puis 50 km supplémentaire dans 10 ans.

L'élaboration d'une véritable politique documentaire rappelle que son rôle ne doit pas être cantonné à celui de réservoir passif de titres dont les autres bibliothèques ne souhaitent pas conserver le support papier.

Par ailleurs, il s'agit de ne pas évaluer les transferts dans le cadre du PCMed uniquement en termes de métrage linéaire : la plupart concernant moins d'un mètre linéaire de collections. Sur les 133 transferts réalisés en 2014 et 2015, 30 seulement concernent plus d'un mètre linéaire, permettant malgré tout d'aller progressivement vers la complétude des fonds de référence constitués par les pôles de conservation.

L'analyse des transferts de collections dans le cadre du PCMed a permis de dégager des éléments qui, au-delà de la thématique traitée, devraient apparaître comme récurrents pour l'ensemble des plans de conservation partagée qui seront développés à l'avenir :

- Nécessité de disposer d'outils de gestion dédiés à la conservation partagée (outil de gestion des titres de périodiques et plate-forme de travail collaboratif) qui permettent de donner un cadre aux propositions de don, transferts et désherbages et d'en rendre compte d'un point de vue statistique. Ces outils fournissent également des informations utiles dans le cadre des transferts (état physique, reliure, pôle de conservation...).
- Renforcement de la mission de conservation de certains établissements (BIU Santé, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et CTLes), facilitation des désherbages concertés pour les établissements souhaitant libérer de l'espace.
- Respect des règles de fonctionnement du plan (pas de pilon sans s'être assuré de la conservation par le pôle des fascicules ou volumes concernés, pas de désherbage de titres orphelins sans en aviser les co-animateurs du plan, mise à jour des données d'exemplaires après chaque mouvement de collection...).

La plate-forme de travail collaboratif mise en place par le CTLes à partir de mai 2012 a permis de faciliter la centralisation et la constitution des données relatives aux transferts de collections, tout en confirmant les grandes tendances entrevues, et notamment l'implication de la BIU Santé, de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et du CTLes : en 2014 et 2015, seuls 23 transferts sur 133 ne concernaient aucun de ces établissements.

Le recueil des données relatives aux transferts reste tributaire du dépôt systématique, par les bibliothèques participantes, des bordereaux de transfert sur la plate-forme de travail collaboratif.

L'utilisation de la plate-forme semble bien assimilée par les bibliothèques participantes, et l'importance du nombre de transferts peut sans doute être en partie attribuée à un meilleur signalement et un meilleur suivi des transferts permis par la mise en place de la plate-forme.

1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire

La question des incidences du PCMed sur la politique documentaire des établissements participants est difficile à appréhender.

Pour autant, le plan, en fournissant un cadre d'actions et en structurant un réseau de partenaires, agit incontestablement comme un agent facilitateur à plusieurs points de vue, en facilitant l'émission des propositions de dons et en donnant aux établissements l'assurance de la conservation d'au moins une collection papier de chaque titre au sein d'une bibliothèque du réseau.

Le CTLes, de ce point de vue, joue un rôle important, en se portant pôle de conservation de titres dont la faible consultation ne permet pas de maintenir la conservation chez ses partenaires, offrant ainsi à ces derniers l'opportunité de se concentrer sur la conservation des titres rentrant plus particulièrement dans leur domaine d'excellence.

Dans la charte documentaire du CTLes, validée lors de son Conseil d'administration du 30 novembre 2015, une grille présente les critères de sélection des documents à intégrer dans son fonds propre. Sont retenus les périodiques d'un PCP si le CTLes est pôle de conservation sur ces titres ou est susceptible de le devenir.

2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed

En préambule de cette partie relative au fonctionnement du PCMed, il convient de signaler que celui-ci est régi par une convention-cadre tripartite, signée par les deux co-animateurs (CTLes et BIU Santé) et par chaque établissement ou université partenaire et renouvelable tous les trois ans.

L'ensemble des conventions ont été renouvelées en 2014 pour une période de 3 ans.

2.1. Utilisation de la base de données FileMaker

La base de données *FileMaker*, encore opérationnelle pendant la période de test des migrations des données FMP vers la nouvelle base de signalement PMB, recense tous les titres rattachés, à une date donnée, au PCMed, et les données y afférant (bibliographiques et d'exemplaires).

L'utilisation régulière de la base de données *FileMaker* a tout d'abord permis de confirmer la nécessité d'un outil spécifiquement dédié à la conservation partagée.

En effet, celui-ci a apporté, dans le cadre de la gestion d'un PCP, une réelle plus-value par rapport au SUDOC, notamment en termes de données renseignées, de requêtes et d'exports (renseignement de l'état physique et de la reliure, possibilité d'avoir accès aux titres orphelins, de limiter l'affichage des exemplaires aux bibliothèques participantes, ou encore d'exporter les données bibliographiques et d'exemplaires de l'ensemble des partenaires).

Le mémento du PCMed, disponible sur la plate-forme de travail collaboratif, décrit la manière de mettre à jour et de renseigner les données dans *FileMaker*.

Néanmoins, la principale difficulté tenait à la double saisie nécessaire des données dans *FileMaker* et le SUDOC, une fois le premier chargement des données du SUDOC effectué (en l'absence de mises à jour automatiques régulières).

Ce principe de fonctionnement posait un problème de cohérence entre les données de *FileMaker* et du SUDOC (corrections d'états de collection ou précisions de lacunes dans *FileMaker* non répercutées dans le SUDOC, ou inversement, mises à jour dans le SUDOC non retranscrites dans *FileMaker*). Les visites organisées auprès des établissements partenaires ont permis de mettre à jour ces discordances, mais le principe d'une mise en cohérence manuelle des bases n'est pas toujours facile à faire accepter et à mettre en œuvre.

2.1.3. Nouvel outil de gestion pour la conservation partagée des périodiques à développer

Les nouveaux statuts du CTLes, qui attribuent à l'établissement un rôle d'opérateur de la conservation partagée dans une perspective nationale, a permis de développer des PCP thématiques et nationaux au nombre de 4 actuellement :

- Arts du spectacle (420 titres et 8 établissements) ;
- Philosophie (539 titres et 12 établissements) ;
- Géographie/Urbanisme (686 titres et 6 établissements) ;
- STAPS (57 titres et 5 établissements).

Pour définir cet outil de gestion de PCP, l'expérience de l'utilisation de la base de données *FileMaker* dans le cadre du PCMed s'est avérée particulièrement utile. Les spécificités de cette base PMB reposent :

- sur l'import régulier des données du SUDOC (notice bibliographique et notice d'exemplaire);
- 2 champs à renseigner dans PMB après connexion personnalisée pour définir les statuts de pôle ou non pôle et une zone de note libre (reliure, état physique..) ;
- Des comparaisons d'un même titre localisé dans plusieurs établissements grâce à des recherches combinées;
- Des extractions de données sous format excel à réaliser facilement par les référents ;
- Un lien entre les 2 outils gérés par le CTLes (base de gestion PMB) et la plateforme Flora ;
- un renseignement précis des états de collection et des lacunes dans le SUDOC grâce à la coopération entre le CTLes et l'Abes.

Ces 2 acteurs se sont rapprochés en 2014 pour aboutir à la signature d'une convention visant à développer un partenariat fertile au profit de la mutualisation des collections au niveau national. L'Abes met ses outils à la disposition du CTLes et ce dernier met à la disposition des équipes de l'Abes son expertise et son expérience.

2.2. Plate-forme de travail collaboratif

La plate-forme de travail collaboratif lancée en mai 2012, mise en place et administrée par le CTLes, a permis de grandement faciliter la constitution des statistiques de transferts de collections, mais également de systématiser et d'homogénéiser le renseignement des fichiers Excel de proposition de don ou de bordereau de transfert, désormais accessibles à l'ensemble des partenaires.

Un mode d'emploi est disponible sur la plate-forme et le CTLes reste à la disposition de tous les partenaires en cas de question. Des sessions de formation à destination des nouveaux référents sont par ailleurs régulièrement organisées par le CTLes et la BIU Santé.

Depuis l'année 2011, 510 bordereaux (avis de recherche, don, pilon, transfert) ont été versés sur cette plate-forme Flora par l'ensemble des partenaires. Ce chiffre important traduit bien l'activité de ce plan.

2.3. Les titres orphelins

La base *FileMaker* fait apparaître, au 31 décembre 2015, 2166 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré.

Certes, l'importance de ce chiffre (plus de 22% des 9773 titres présents dans la base) peut être en partie nuancée : une partie de ces titres sont hors du périmètre du plan (collections, titres non médicaux ou se rattachant à des thématiques connexes : biologie, chimie, publications secondaires du type annuaire ou bibliographie...) et des nettoyages de la base sont régulièrement effectués pour supprimer ces titres, qui constituent des scories résultant de la méthodologie de constitution des listes.

Par ailleurs, toutes les bibliothèques (et notamment celles qui possèdent le plus de titres, au premier rang desquelles figure la BIU Santé) n'ont pas achevé le traitement de l'ensemble des listes.

Les bibliothèques étant concernées par des quantités de titres très diverses selon les listes, la progression de chaque partenaire dans le traitement des listes est très variable.

De ce fait, et afin que les bibliothèques possédant moins de titres puissent continuer de travailler sur le plan, les listes sont souvent publiées avant que les précédentes aient été traitées par les plus gros établissements (et notamment la BIU Santé, localisée sur un nombre de titres très important).

Or, il s'agit précisément des bibliothèques qui se portent pôles de conservation pour le plus grand nombre de titres. Une part importante des titres orphelins sera donc résorbée lorsque l'ensemble des listes auront été traitées par tous les établissements.

Le CTLes, pour sa part, prend en charge les titres que la BIU Santé ne souhaite pas conserver en tant que pôle afin que la conservation pérenne de ces périodiques soit toujours assurée.

2.3.1. La problématique des titres orphelins

Les titres orphelins sont, au 31 décembre 2015, au nombre de 2166.

En 2013, un travail de recensement des titres orphelins avait été effectué, en distinguant les titres à retirer du plan, les titres n'ayant qu'une seule localisation et les titres dont toutes les bibliothèques localisées ont d'ores et déjà indiqué ne pas souhaiter se porter pôle. Des listes ont également été établies par établissement afin de recenser tous les titres pour lesquelles la bibliothèque concernée pourrait se porter pôle (car seule localisée ou car possédant l'état de collection le plus important, et éventuellement l'abonnement en cours).

Sur la base de ces fichiers, des réunions ont été organisées en 2014 par les deux co-animateurs afin de permettre de valider la sortie de certains titres du plan, et l'attribution

des autres à une des bibliothèques participantes, chantier poursuivi en 2015. Cette problématique reste au cœur de l'activité normale de tout PCP.

Cependant les avantages du nouvel outil de gestion PMB permettront d'une part, un travail en amont moins fastidieux pour les partenaires (extraction possible par établissement sur ses propres collections) et d'autre part, des recherches combinées sur PMB comparant les collections des établissements sur un même titre facilitant ainsi le positionnement comme pôle ou non pôle. Toutes ces nouvelles fonctionnalités dans PMB seront présentées à l'ensemble des référents par le biais de sessions de formation durant l'année 2016.

2.4. La question de l'extension thématique du plan

2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés

L'hypothèse d'une extension thématique du PCMed a souvent été posée.

Quatre thématiques à la médecine ont déjà été intégrées : l'odontologie (liste 22), les neurosciences (liste 23), la psychiatrie (liste 26) et la pharmacie (titres dispersés dans les listes).

L'intégration de ce dernier domaine en pharmacie a été possible en raison de la proximité évidente de la section pharmacie de la BIU Santé et de la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud (située à Châtenay-Malabry).

2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques

Il s'avère aujourd'hui impossible d'intégrer d'autres domaines comme la biologie ou la chimie. Ces deux domaines ont la particularité d'être à la fois très vastes et en bonne partie disjoints du champ disciplinaire de la médecine.

L'expérience de l'intégration de la psychiatrie, qui a nécessité de distinguer de façon systématique les titres relevant de la psychiatrie clinique des titres de psychologie relevant davantage des sciences humaines et sociales, a montré la difficulté d'un tel travail de sélection.

Il paraît donc préférable et légitime que ces titres soient intégrés à de nouveaux plans de conservation partagée axés sur ces thématiques propres, d'autant plus que les bibliothèques les plus concernées par ces collections ne seront pas des bibliothèques de médecine.

L'une des conditions favorables au bon fonctionnement du plan depuis ses débuts réside, nous semble-t-il, dans la stricte délimitation de son champ d'action disciplinaire.

Cette délimitation est un effort constant, dans la mesure où chaque liste de titres constituée amène à réaliser des arbitrages, que ce soit pour intégrer un titre à tel domaine plutôt que tel autre, ou pour exclure du plan des périodiques dont le rapport à la médecine est jugé trop lointain.

D'un point de vue historique, la cohésion du réseau des bibliothèques de médecine, leur habitude à travailler sur les mêmes outils (ceux de la *National Library of Medicine* notamment) ou à collaborer dans le cadre d'un réseau de PEB actif a pu faciliter le fonctionnement du PCMed.

Enfin, l'intégration de ces disciplines apporterait une surcharge de travail, tout en complexifiant davantage la lisibilité du plan. Le manque d'espace de stockage représente également un obstacle évident.

2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents

2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun

La convention régissant le PCMed attribue un certain nombre de missions à ses principaux acteurs :

- La BIU Santé et le CTLes sont en charge du pilotage et de l'animation du plan, ce qui consiste notamment à :
 - Suivre l'activité réalisée dans le cadre du plan et veiller à la bonne marche de ce dernier ;
 - Organiser et animer les diverses réunions (réunions plénières ou par établissement) et en rédiger les comptes-rendus ;
 - Animer le réseau et veiller à la bonne circulation de l'information, notamment par la rédaction de documents méthodologiques et de bilans statistiques.
- Un comité de pilotage, qui se réunit une fois par an, a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés au cours de l'année écoulée et d'évoquer les éventuelles modifications ou améliorations à apporter au fonctionnement du plan. Il est composé des directeurs des SCD ou de leurs collaborateurs, des référents désignés dans chaque bibliothèque ou université participante.

2.5.2. Moyens humains mis en œuvre

Les tâches relatives au PCMed (traitement des listes, récolements pour vérification et correction des états de collection, sélection des titres à conserver, mises à jour systématiques de la base FileMaker en plus du SUDOC...) se caractérisent à la fois par leur caractère chronophage et irrégulier.

Ce double caractère explique en partie la difficulté rencontrée pour mobiliser les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du plan : ces activités peuvent entrer en conflit, selon les périodes, avec le travail courant de chaque bibliothèque participante.

Cela explique également la difficulté à évaluer le temps effectivement passé à travailler sur le plan et les diverses opérations qu'il requiert.

L'essentiel du travail est en général assuré par le responsable des périodiques, qui est également référent, en lien avec la direction de sa bibliothèque.

La nature transverse des tâches concernées peut également entraîner la mobilisation d'agents de catégories différentes, en fonction des chantiers à mener (récolements ou désherbages par exemple).

La BIU Santé, le CTLes et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine sont les trois établissements possédant le plus de collections au sein du plan.

Le CTLes a par exemple mis en place, depuis septembre 2012, un service spécifique dédié à la conservation partagée, composé normalement de trois agents. Le poste de bibliothécaire est vacant au sein de ce service depuis septembre 2015.

Les 2 Bibas en poste ont également d'autres missions (notamment la participation au traitement des demandes de prêt entre bibliothèques).

L'accroissement de l'activité des PCP existants et les projets de nouveaux plans thématiques par le biais de l'appel à projets CollEx en 2016 vont intensifier considérablement la charge de travail du service de la conservation partagée.

La direction du CTLes a demandé à sa tutelle la création de deux postes de Bibas supplémentaires.

La BIU Santé, en raison notamment de l'importance de ses collections et du nombre de propositions de dons dont elle est destinataire, a affecté des personnels à temps partiel aux tâches qui incombent à un PCP (traitement des listes, des dons entrants ou des dons sortants...). Conservateurs et Bibas travaillent sur la conservation partagée, ainsi que des magasiniers, de façon plus ponctuelle, pour les récolements par exemple. Il faut préciser le départ de Monsieur Galanopoulos.

A la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, 4 agents (magasinières, Bibas et une conservatrice) travaillent également à temps partiel sur le PCMed.

Exprimer en termes d'équivalent temps plein la charge de travail consacrée au plan de médecine reste difficile à calculer sur une année.

Enfin, les mouvements de personnel tendent à rendre parfois difficile le suivi du dossier de la conservation partagée au sein des établissements. L'assimilation de la méthodologie suivie, l'utilisation de la base en ligne et de la plate-forme de travail collaboratif, ainsi que l'organisation des diverses opérations liées au plan nécessitent un certain temps d'apprentissage et de pratique.

2.5.3. Organisation des visites auprès des référents

A intervalles réguliers (une fois tous les deux ans en moyenne), les co-animateurs du plan, CTLes et BIU Santé, rendent visite à l'ensemble des référents au sein de leur bibliothèque.

Ces réunions de travail poursuivent plusieurs objectifs :

- Faire le point sur le traitement des listes et les éventuelles questions ou difficultés soulevées dans le cadre du plan de conservation partagée.
- Faciliter les propositions de don visant à combler les lacunes des pôles de conservation et l'attribution des titres orphelins.
- Comblent les lacunes des collections dont la bibliothèque visitée est pôle, lorsque le CTLes en a la possibilité.

Cette série de visites a été organisée pour la première fois en 2011-2012, puis une seconde fois en 2014-2015.

Annexe 1 : Liste des 25 bibliothèques participant au PCMed

Université	Bibliothèque	N° RCR
	Bibliothèque interuniversitaire de Santé	751062103
	Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine	751065201
	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	774682301
Université Paris Descartes	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cochin Port-Royal	751142101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Necker-Enfants malades	751152101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Hôpital européen Georges Pompidou	751152103
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cordeliers	751062101
	Bibliothèque universitaire d'odontologie de Montrouge	920492101
	Bibliothèque de psychologie Henri Piéron	920125201
Université Pierre et Marie Curie	Bibliothèque d'UFR de la Pitié-Salpêtrière	751132101
	Bibliothèque d'UFR Saint-Antoine	751122104
	Bibliothèque hospitalière de Saint-Antoine Axial-Caroli	751122102
	Bibliothèque hospitalière Trousseau	751122101
	Bibliothèque hospitalière Tenon-Meyniel	751202101
	Bibliothèque de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale Michel Dechaume	751132106
	Bibliothèque de neurosciences Jean-Martin Charcot	751132103
Université Paris Diderot	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Xavier Bichat	751182101
	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Villemin	751102101
	Bibliothèque pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré	751192101
	Bibliothèque de l'UFR d'odontologie Garancière	751062104
Université Paris-Sud	Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre	940432101
Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC)	Bibliothèque de médecine	940282101
Université Paris-Nord	Bibliothèque universitaire Jean Dausset	930082101
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines	782972101
	Bibliothèque universitaire médicale de Boulogne	920122101

**Annexe 2 : Listes, domaines et nombre de titres par domaine
(au 31/12/15)**

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 1	682	Medicine
Liste 2	278	Acquired immunodeficiency syndrome
		Aerospace medicine
		Allergy and immunology
Liste 3	359	Anatomy
		Anesthesiology
		Anthropology
		Antibiotics
		Audiology
Liste 4	746	Bacteriology
		Behavior
		Biochemistry
		Biology
Liste 5	466	Biomedical engineering
		Biophysics
		Biotechnology
		Botany
		Brain
		Cardiology
		Chemistry
		Communicable diseases
		Complementary therapies
		Critical care
		Cytology
Liste 6	223	Delivery of health care
		Dermatology
		Diagnostic imaging
Liste 7	353	Drug therapy
		Education
		Embryology
		Emergency medicine
Liste 8	521	Endocrinology
		Environmental health
		Epidemiology
		Ethics
		Family planning
		Family practice
		Gastroenterology
		Genetics
Liste 9	296	Geriatrics
		Gynecology
		Health services

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 10a	432	Hematology Histocytochemistry Histology History of medicine Hospitals
Liste 10b	151	Internal medicine
Liste 11	203	Jurisprudence Laboratory techniques and procedures Library science Medical informatics Mental disorders Metabolism
Liste 12	82	Microbiology Military medicine Molecular biology
Liste 13	285	Neoplasms Nephrology Neurology Neurosurgery Nursing
Liste 14	295	Nutrition Obstetrics
Liste 15	119	Occupational medicine Ophtalmology Optometry Orthodontics
Liste 16	168	Orthopedics Osteopathic medicine Otolaryngology Parasitology
Liste 17	137	Pathology 1
Liste 18	276	Pathology 2 Pediatrics
Liste 19	54	Physical medicine
Liste 20	179	Physiology
Liste 21	9	Podiatry
Liste 22	1055	Dentistry
Liste 23	190	Psychiatry
Liste 24	44	Public health
Liste 25	93	Pulmonary disease
Liste 26	87	Neurosciences
Liste 27	75	Radiology
Liste 28	3	Radiotherapy
Liste 29	29	Rehabilitation
Liste 30	22	Reproductive medicine
Liste 31	27	Sexually transmitted diseases
Liste 32	16	Speech-language pathology
Liste 33	53	Rheumatology

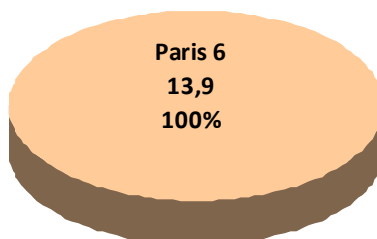
Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 34	123	Social medicine
Liste 35	31	Sports medicine
Liste 36	24	Statistics
Liste 37	35	Substance-related disorders
Liste 38	196	Surgery
Liste 39	5	Technical technology
Liste 40	4	Teratology
Liste 41	29	Transplantation
Liste 42	25	Traumatology
Liste 43	44	Tropical medicine
Liste 44	65	Urology
Liste 45	40	Vascular diseases
Liste 46	31	Virology
Liste 47	12	Women's health
Liste A	133	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste B	86	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste C	394	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste D	533	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Nombre total de listes dans FileMaker : 47 (+4 listes pluridisciplinaires)	Nombre total de titres dans FileMaker 9773	Nombre total de domaines dans FileMaker : 104

Annexe 4 : Statistiques des transferts par année

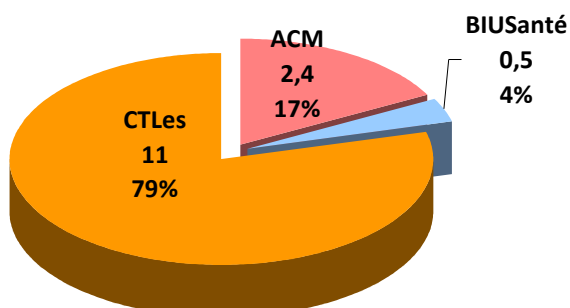
2005

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2005			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,5		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	11		11
Total		13,9	0	11
			Total cumulé : 11 ml	

**Métrage linéaire transféré en 2005
(en ml et %)**



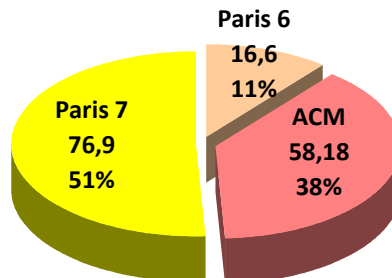
Métrage linéaire reçu en 2005 (en ml et %)



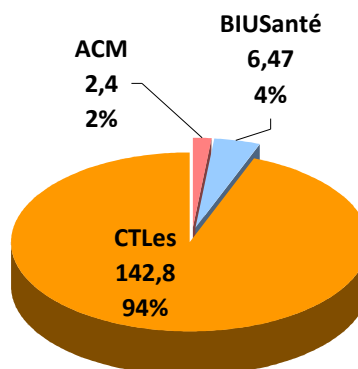
2006

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2006			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,97		
Académie nationale de médecine	CTLes	57,2		57,2
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Villemin	0,01		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	10,6		10,6
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	2,6		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	1,9		
Paris 7 - Bichat	CTLes	75		75
Total		151,68	0	142,8
			Total cumulé : 142,8 ml	

**Métrage linéaire transféré en 2006
(en ml et %)**



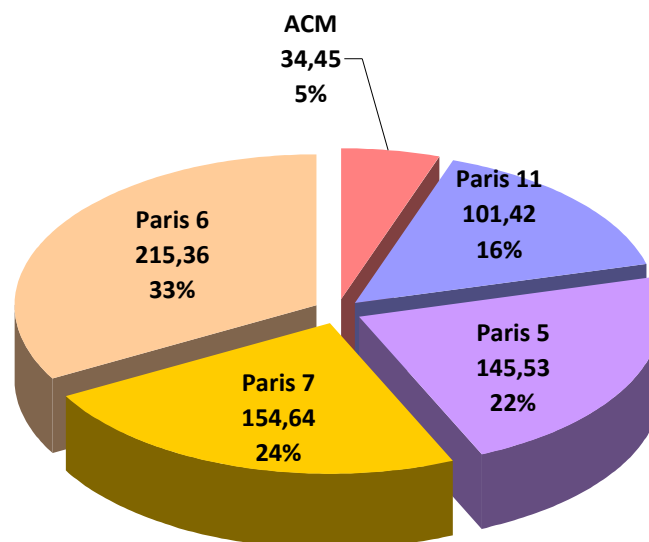
Métrage linéaire reçu en 2006 (en ml et %)



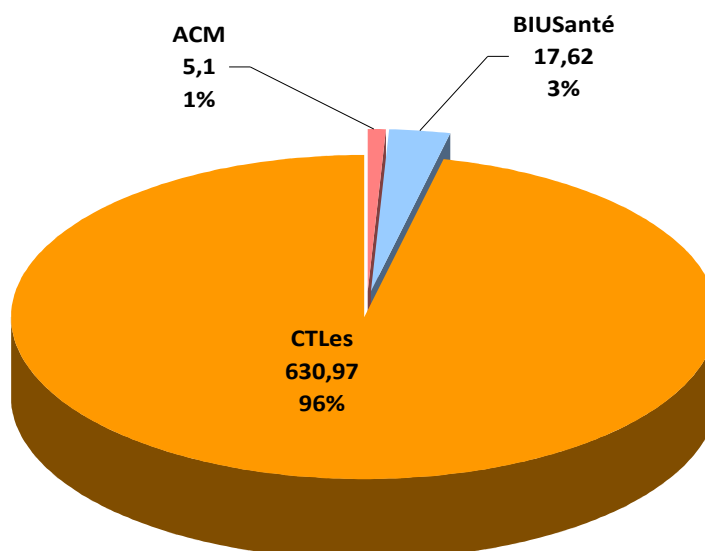
2007

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2007			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,15		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1,5		
Académie nationale de médecine	CTLes	1		1
Académie nationale de médecine	CTLes	30,8		30,8
CTLes	BIU Santé	0,2	0,2	
CTLes	BIU Santé	1	1	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,05		
Paris 5 - Cochin	CTLes	1,9		1,9
Paris 5 - Cochin	CTLes	13,5		13,5
Paris 5 - Cochin	CTLes	62,3		62,3
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1,2		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,02		
Paris 5 - Necker	CTLes	65,55		65,55
Paris 6 - Charcot	CTLes	5		5
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	3		
Paris 6 - Delarue	BIU Santé	2		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de Médecine	5		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	3		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	183,24		183,24
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1,62		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2		2
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2,3		2,3
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	1,7		
Paris 6 - Tenon	CTLes	6,5		6,5
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,53		0,53
Paris 7 - Villemin	CTLes	72,4		72,4
Paris 7 - Villemin	CTLes	81,7		81,7
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	BIU Santé	0,11		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,4		0,4
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	100,9		100,9
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	Académie nationale de Médecine	0,1		
Paris 13 - Jean Dausset	BIU Santé	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	0,95		0,95
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		653,71	1,2	630,97
			Total cumulé : 632,17 ml	

Métrage linéaire transféré en 2007 (en ml et %)



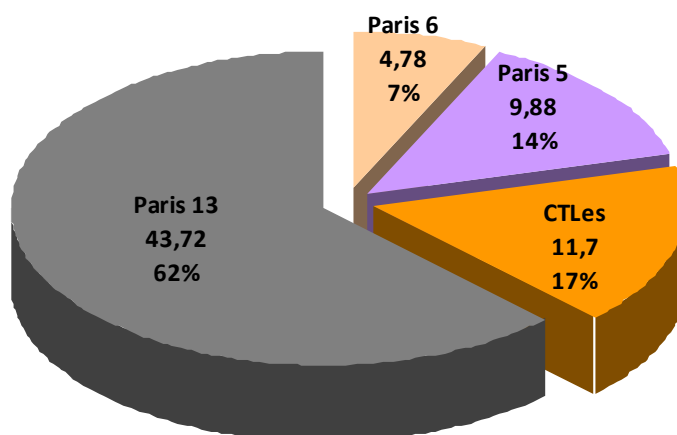
Métrage linéaire reçu en 2007 (en ml et %)



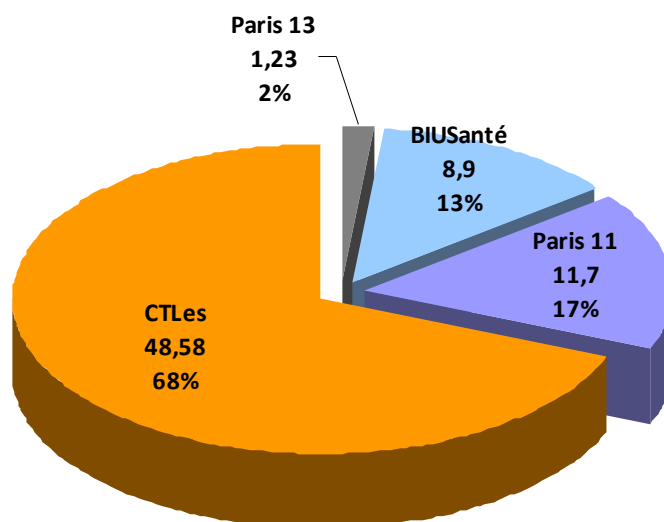
2008

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2008			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
BIU Santé	CTLes	0,08		0,08
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	11,7	11,7	
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	1,21		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	0,58		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,17		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	7,85		
Paris 5 - Necker	CTLes	0,05		0,05
Paris 5 - Necker	Paris 13 - Jean Dausset	0,02		
Paris 6 - Charcot	CTLes	3,72		3,72
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,04		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	0,94		0,94
Paris 6 - Tenon	CTLes	0,07		0,07
Paris 7 - Bichat	Académie nationale de Médecine	0,04		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,25		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	43,72		43,72
Total		70,45	11,7	48,58
			Total cumulé : 60,28 ml	

Métrage linéaire transféré en 2008 (en ml et %)



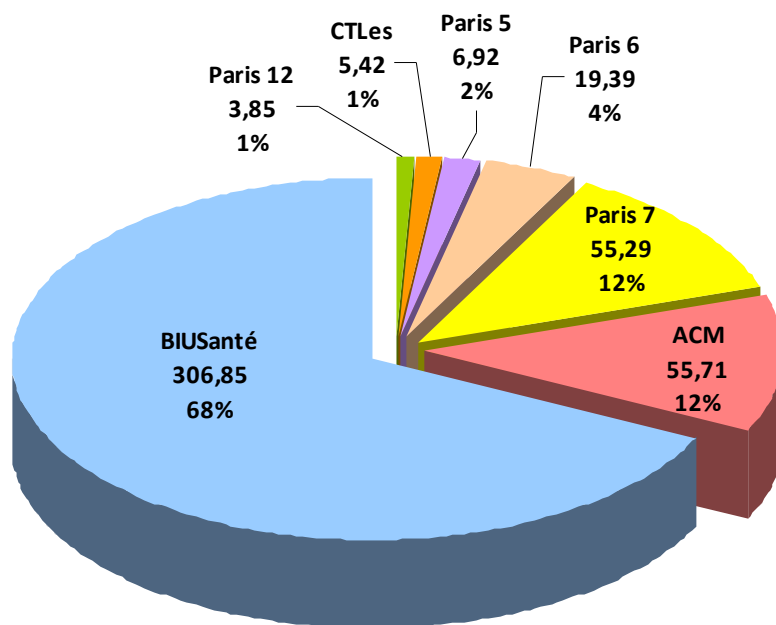
Métrage linéaire reçu en 2008 (en ml et %)



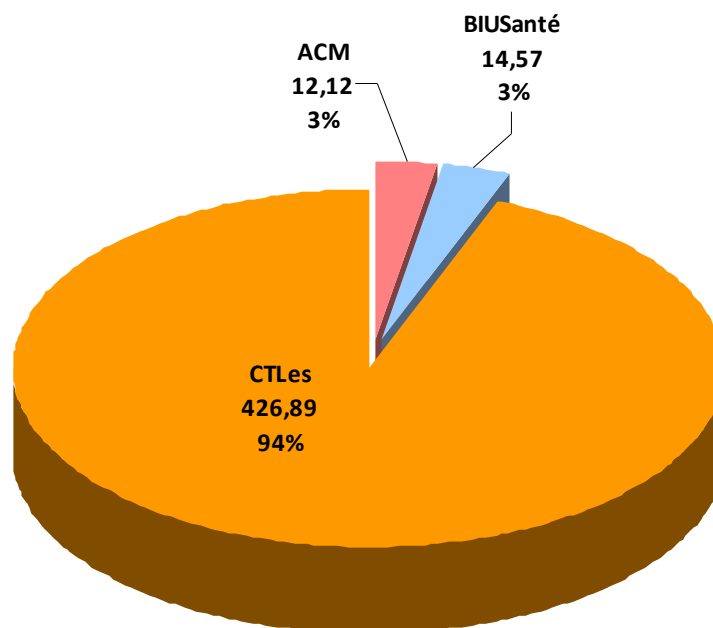
2009

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2009			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	0,54		
Académie nationale de Médecine	CTLes	22,96		22,96
Académie nationale de Médecine	CTLes	32,21		32,21
BIU Santé	CTLes	1,2		1,2
BIU Santé	CTLes	302		302
BIU Santé	CTLes	3,65		3,65
CTLes	Académie nationale de Médecine	1,11	1,11	
CTLes	BIU Santé	0,01	0,01	
CTLes	BIU Santé	0,3	0,3	
CTLes	BIU Santé	4	4	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,15		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,3		
Paris 5 - Cochin	CTLes	6,46		6,46
Paris 6 - Delarue	CTLes	0,8		0,8
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	3		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	8		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	0,83		
Paris 6 - Charcot	CTLes	5,5		5,5
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,37		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,84		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Paris 13 - Jean Dausset	0,05		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,14		
Paris 7 - Debré	CTLes	4		4
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,61		
Paris 7 - Debré	CTLes	45,09		45,09
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	3,35		
Paris 7 - Villemin	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,05		
Paris 7 - Villemin	Paris 6 - Axial-Caroli	0,05		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,27		0,27
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de Médecine	0,01		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	CTLes	2,65		2,65
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,03		
Paris 12 - UPEC	CTLes	0,1		0,1
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		453,75	5,42	426,89
			Total cumulé : 432,31 ml	

Métrage linéaire transféré en 2009 (en ml et %)



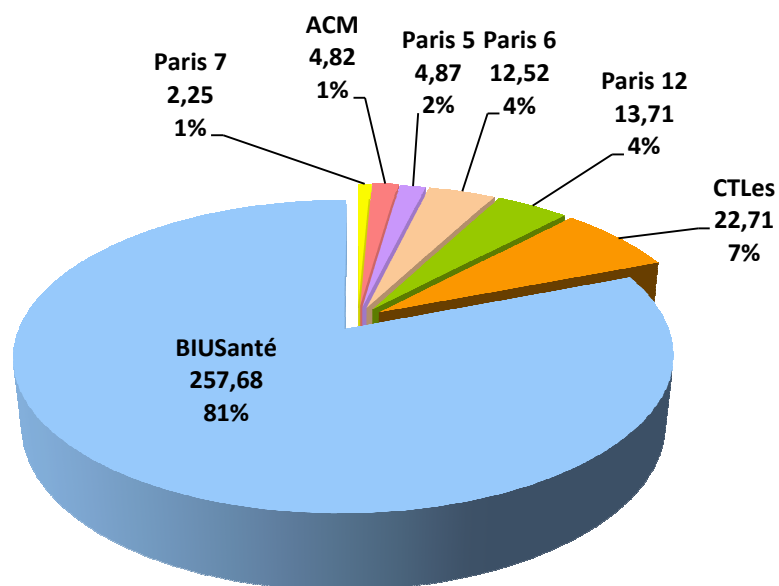
Métrage linéaire reçu en 2009 (en ml et %)



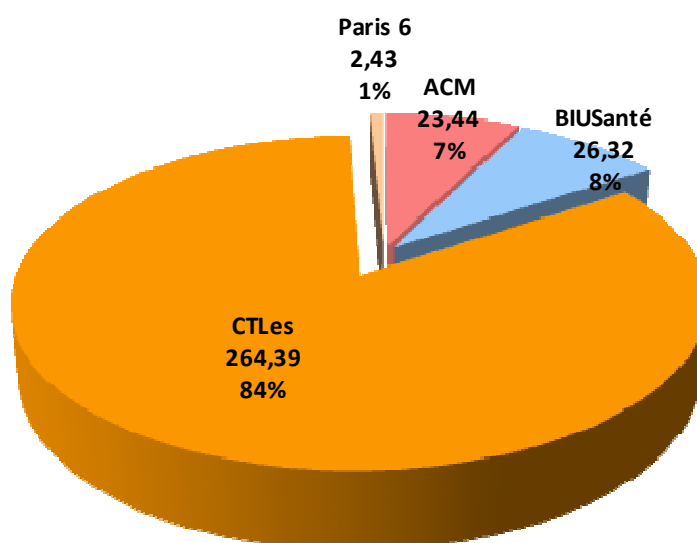
2010

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2010			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,1		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	3,01		
Académie nationale de médecine	CTLes	0,76		0,76
Académie nationale de médecine	CTLes	0,9		0,9
BIU Santé	Académie nationale de médecine	5,15		
BIU Santé	CTLes	252,3		252,3
BIU Santé	Paris 6 - Tenon	0,23		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,4	1,4	
CTLes	Académie nationale de médecine	12,17	12,17	
CTLes	BIU Santé	0,1	0,1	
CTLes	BIU Santé	0,38	0,38	
CTLes	BIU Santé	1,77	1,77	
CTLes	BIU Santé	2,84	2,84	
CTLes	BIU Santé	3,2	3,2	
CTLes	Paris 6 - Delarue	0,85	0,85	
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,27		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	2,62		
Paris 5 - Cordeliers	CTLes	1,98		1,98
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,13		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	7,12		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	2,2		2,2
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	3		3
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de médecine	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,05		
Paris 6 - Trousseau	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 12 - UPEC	CTLes	4,25		4,25
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de médecine	4,31		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,2		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,73		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,25		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,04		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,3		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,03		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,51		
Paris 12 - UPEC	Paris 6 - Biologie Recherche	1,35		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,01		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,07		
Total		318,56	22,71	265,39
			Total cumulé : 288,1 ml	

Métrage linéaire transféré en 2010 (en ml et %)



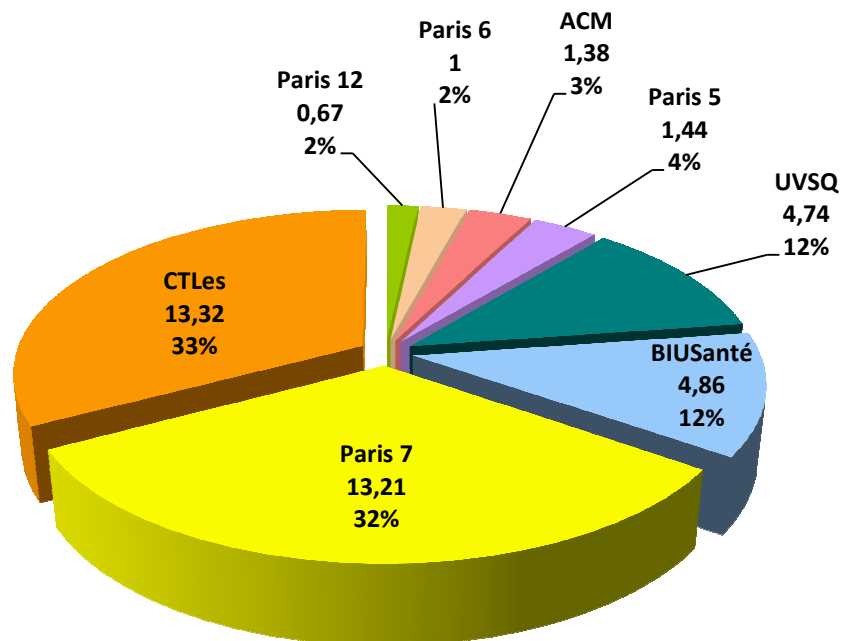
Métrage linéaire reçu en 2010 (en ml et %)



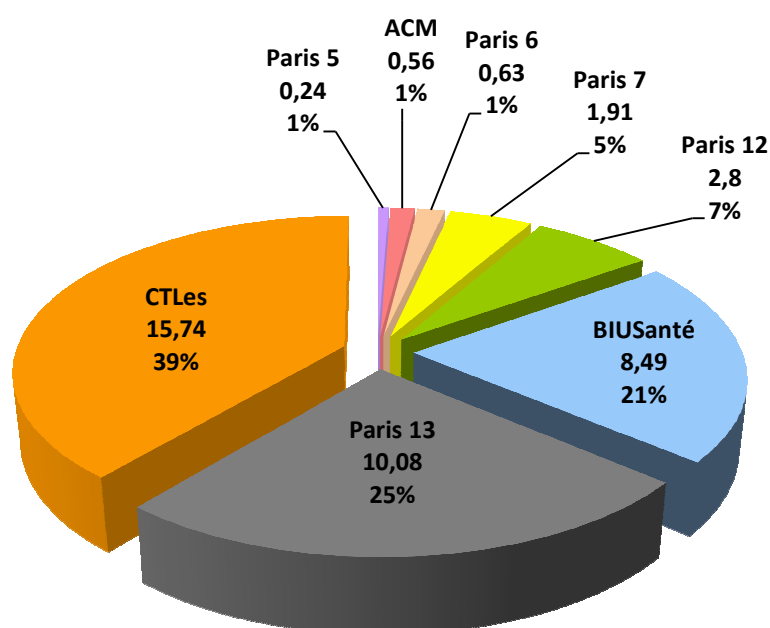
2011

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2011			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	1,14		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - Saints-Pères	0,24		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,56		
BIU Santé	Paris 12 - Créteil	2,7		
BIU Santé	Paris 7 - Bichat	1,6		
CTLes	BIU Santé	3,38	3,38	
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,21	0,21	
CTLes	Paris 12 - Créteil	0,09	0,09	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	3,78	3,78	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	5,5	5,5	
CTLes	Paris 7 - Bichat	0,06	0,06	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,01	0,01	
CTLes	Paris 6 - Axial-Caroli	0,29	0,29	
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,11		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 12 - Créteil	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 13 - Jean Dausset	0,8		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Bichat	0,15		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Villemin	0,02		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 6 - Biologie Recherche	0,34		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	1		
Paris 7 - Debré	CTLes	10,73		10,73
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,23		0,23
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,04		0,04
Paris 12 - Créteil	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - Créteil	Paris 7 - Bichat	0,07		
UVSQ - Boulogne	CTLes	4,74		4,74
Total		40,66	13,32	15,74
			Total cumulé : 29,06 ml	

Métrage linéaire transféré en 2011 (en ml et %)



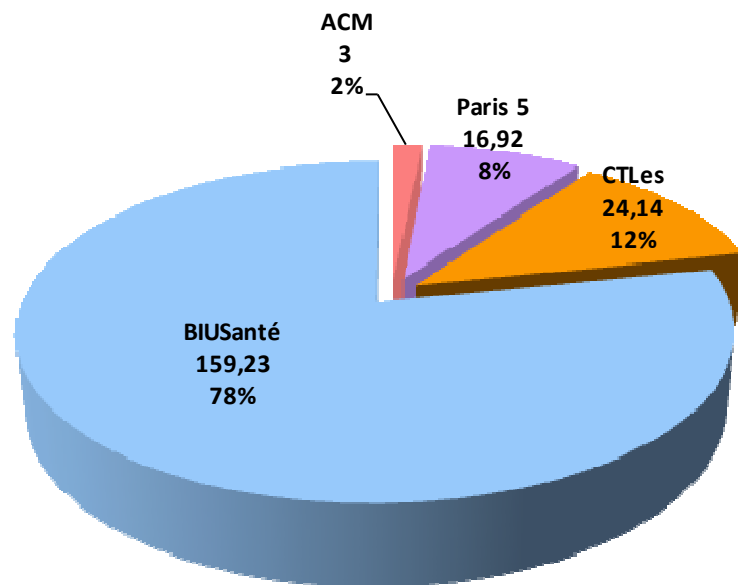
Métrage linéaire reçu en 2011 (en ml et %)



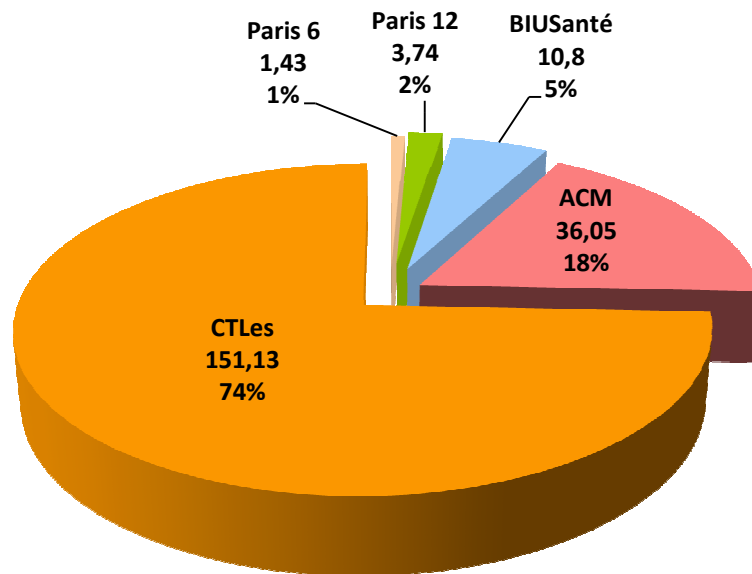
2012

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11		
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	CTLes	59,62		59,62
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,41		1,41
BIUSanté	CTLes	34,62		34,62
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
CTLes	Académie nationale de médecine	14,3	14,3	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,03	0,03	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,91	5,91	
CTLes	BIUSanté	0,18	0,18	
CTLes	BIUSanté	3,6	3,6	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,08	0,08	
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,2		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		203,71	24,14	151,13
			Total cumulé : 175,27 ml	

Métrage linéaire transféré en 2012 (en ml et %)



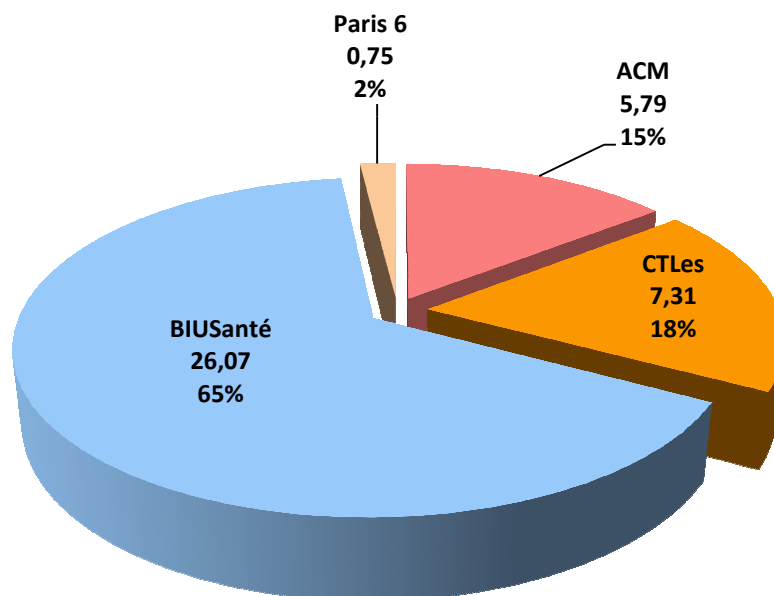
Métrage linéaire reçu en 2012 (en ml et %)



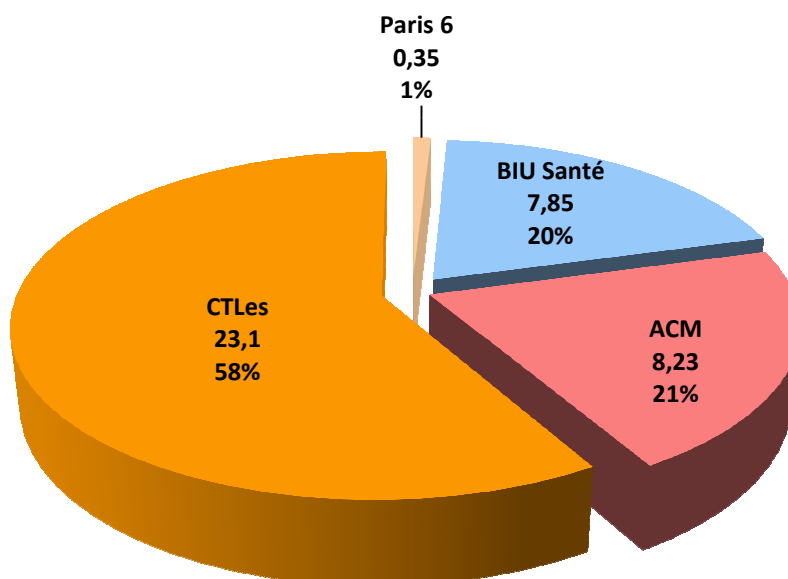
2013

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2013			Transferts réalisés par le CTLes en 2013	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (ml)	CTLes expéditeur (en ml)	CTLes destinataire (en ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	0,02		0,02
Académie nationale de médecine	CTLes	0,975		0,975
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,175		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,74		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,01		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,015		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,56		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	2,102		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - H. Piéron	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,31		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,06		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,05		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,48		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,16		
Académie nationale de médecine	Paris 13 - Dausset	0,06		
BIU Santé	CTLes	0,75		0,75
BIU Santé	CTLes	21,27		21,27
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,07		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	1,8		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,53		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,96		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,69		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,21	1,21	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,53	0,53	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,852	0,852	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,64	0,64	
CTLes	BIU Santé	0,07	0,07	
CTLes	BIU Santé	0,158	0,158	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	1,139	1,139	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	2,697	2,697	
Paris 12 - Section médecine	Académie nationale de médecine	0,21		
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,04		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Bichat	0,1		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Debré	0,06		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 12 - Section médecine	0,01		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,5		
Paris 6 - Charcot ICM	Académie nationale de médecine	0,11		
Paris 6 - Dechaume	CTLes	0,08		0,08
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,052		
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,002		
Paris 6 - Dechaume	BIU Santé	0,009		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,097		
Paris 7 - Debré	BIU Santé	0,02		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,05		
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Académie nationale de médecine	0,03		
Total		40,53 ml	7,31 ml	23,1 ml
			Total cumulé : 30,41 ml	

Métrage linéaire transféré en 2013 (en ml et %)

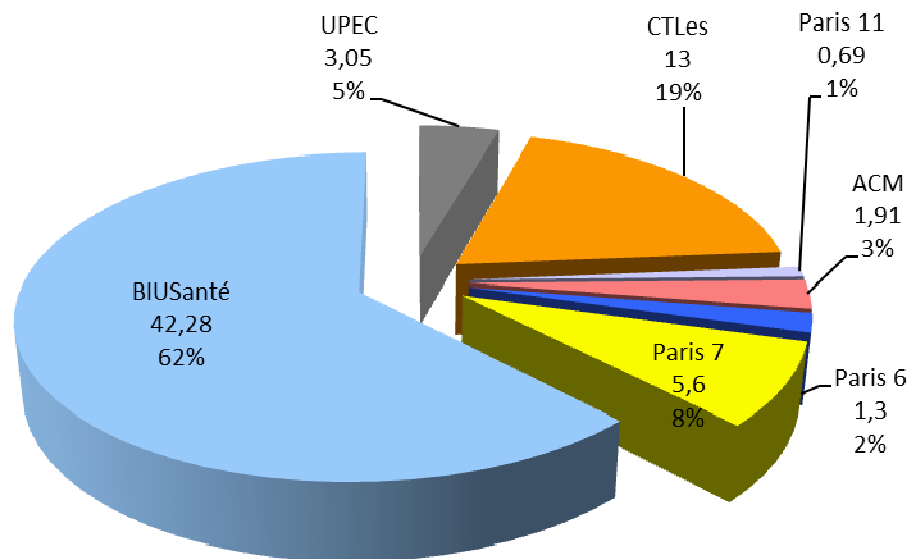


Métrage linéaire reçu en 2013 (en ml et %)

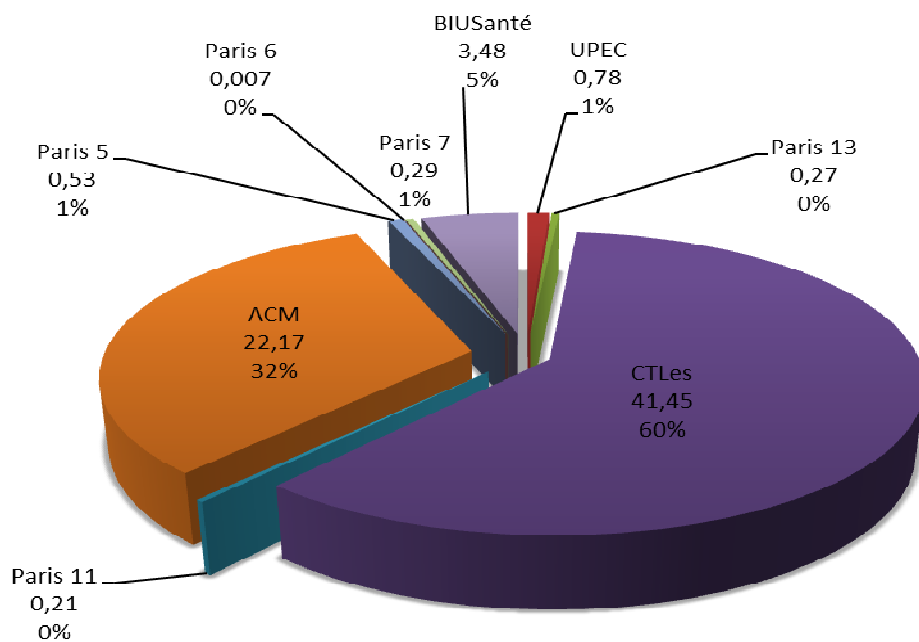


Etablissement versant en 2014	Etablissement destinataire en 2014	Mètre linéaire transféré	Nombre de titres
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,007	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,132	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,065	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,005	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,07	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,07	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,111	3
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,1	4
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,05	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,04	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,017	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,237	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,555	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	0,103	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	0,24	2
ACM	TOTAL	1,91	28
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,795	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,165	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,01	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,15	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,185	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,58	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	CTLES	40,5	20
BIUS	TOTAL	42,28	34
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,35	5
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,51	9
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,415	1
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,175	10
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,525	1
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,755	3
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	7,51	1
CTLES	SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	0,68	1
CTLES	TOTAL	13	32
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,028	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,003	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,003	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,06	2
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMACIE BIUP	0,09	1
SCD PARIS 11 BIB KREMLIN-BICETRE A. BECLERE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,45	1
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,06	2
SCD P11	TOTAL	0,69	9
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,001	1
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,58	5
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,2	1
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,06	3
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,21	3
SCD P12 (UPEC dans les graphiques)	TOTAL	3,05	13
SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,058	2
SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,05	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,285	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,05	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	0,13	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTROUGE	0,3	5
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 7 BIB. GARANCIERE	0,0555	2
SCD PARIS 6 BIB. TENON	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,34	1
SCD PARIS 6 BIB. TROUSSEAU	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,04	1
SCD P6	TOTAL	1,3	20
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,08	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,01	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,145	3
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,08	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,066	2
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,005	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,115	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,025	1
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,253	2
SCD PARIS 7 BIB. DEBRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,012	2
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,005	9
SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,88	2
SCD P7	TOTAL	5,6	26
UVSQ-Boulogne	CTLES	0,16	1
TOTAL= 71 transferts en 2014		68,09 ml	163 titres

Métrage linéaire transféré en 2014 (en ml et %)

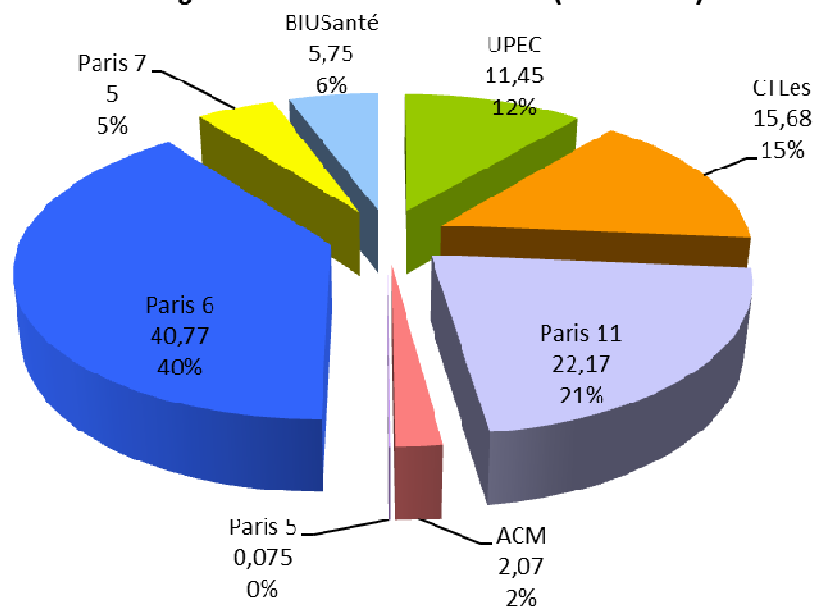


Métrage linéaire reçu en 2014 (en ml et %)



Etablissement versant en 2015	Etablissement destinataire en 2015	Mètres linéaires transférés	Nombre de titres
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,094	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,01	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,015	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	SCD PARIS 6 BIB. SAINT-ANTOINE AXIAL-CAROLI	0,21	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,373	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,385	7
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,065	2
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,03	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,025	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,105	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,028	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,11	1
ACADEMIE DE MEDECINE ACM	CTLES	0,41	1
ACM	TOTAL	2,07	27
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,385	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,12	2
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,13	3
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,28	4
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,025	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,02	1
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS-PHARMACIE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	2,73	7
BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET PCMED	0,06	1
BIUS	TOTAL	5,75	26
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,871	20
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	5,545	3
CTLES	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	1,87	20
CTLES	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,23	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,26	2
CTLES	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,284	28
CTLES	SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	0,425	3
CTLES	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	1,2	5
CTLES	TOTAL	15,685	83
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,52	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,9	14
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,903	14
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	1,34	4
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,14	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,03	2
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	3,09	25
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	SCD PARIS 13 BIB. DAUSSET	0,07	1
SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	9,78	64
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	3,11	6
SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	0,26	1
SCD P11	TOTAL	22,173	135
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	4,372	12
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	3,47	11
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE - PHARMAC	0,2	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	2,78	31
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	0,15	5
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	0,08	4
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 6 BU PITIE-SALPETRIERE PITIE	0,07	2
SCD PARIS 12 BIB. DE MEDECINE	SCD PARIS 7 BIB. BICHAT	0,26	2
SCD P12 (UPEC dans les graphiques)	TOTAL	11,452	6
SCD PARIS 5 BIB. COCHIN	SCD PARIS 5 BIB. PIERON	0,015	1
SCD PARIS 5 BIB. MONTRouGE	SCD PARIS 11 BIB. PHARMACIE BUP11	0,06	1
SCD P5	TOTAL	0,075	2
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 5 BIB. MONTRouGE	5	1
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	5,9	14
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	9,6	8
SCD PARIS 6 BIB. DECHAUME	SCD PARIS 11 BIB. KREMLIN-BICETRE	4	1
SCD PARIS 6 BU DECHAUME	BIB. INTERUNIVERSITAIRE DE SANTE BIUS	16,27	63
SCD P6	TOTAL	40,77	87
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	ACADEMIE DE MEDECINE ACM	0,03	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	0,05	1
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	4,32	4
SCD PARIS 7 BIB. VILLEMIN	CTLES	0,6	3
SCD P7	TOTAL	5	9
UPEC-CRETEIL	SCD PARIS 5 BIB. NECKER	0,08	4
TOTAL = 63 TRANSFERTS		103,05 ML	444 titres

Métrage linéaire transféré en 2015 (en ml et %)



Métrage linéaire reçu en 2015 (en ml et %)

